

JANVIER 2023 - NUMÉRO 17

LIEN LAÏQUE

AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE



RESISTER

PAR GABY CLOUET

Nous rêvions d'un monde meilleur pour les jeunes, celle qui nous entoure et à qui on ne donne pas de perspectives puisqu'elle n' imagine même pas ses conditions de vie à la retraite, celle qui se bat pour le droit à l'égalité homme femme en Iran, celle qui combat silencieusement pour le droit à l'éducation en Afghanistan, celle qui essaie de manger à sa faim en Haïti ou celle qui combat pour sa survie et son identité en Ukraine.

Alors oui, nous aurions bien des raisons d'afficher notre impuissance et notre désespoir face à ces soubresauts de l'histoire qui se répètent et déshumanisent nos sociétés.

Mais dans ce dix septième numéro, comptons sur notre capacité à "résister" comme le soulignait Stéphane Hessel et à afficher nos engagements. Laissons-nous aussi porter par ces mots bienveillants écrits par un certain Jacques Brel en 1968 et d'une criante actualité.

A LIRE

- SERVICES PUBLICS
- POESIE
- LIVRES JEUNESSE
- STEELDRUM
- HAÏTI

L'ABANDON DES SERVICES PUBLICS EN COURS

PAR MICHEL JADE

Avant les élections présidentielles puis législatives, nous avons établi dans notre lien de mars 2022 un tableau comparant les contributions des candidats concernant trois domaines essentiels pour nos actions :

- Les services publics - la Santé en particulier
- La revalorisation de l'Éducation Nationale
- La laïcité de l'enseignement

Sept mois après la mise en place du nouveau gouvernement où en sommes-nous ?

Une très importante majorité des citoyens se mobilise avec colère et solidarité contre l'obstination violente du Président de la République d'augmenter l'âge légal de départ à la retraite ainsi que la nécessité d'avoir cotisé sur plus de 43 trimestres !



Quel rapport avec le recueil que nous avons établi ? Il faut rappeler que la retraite par répartition est un acquis du programme élaboré par le Conseil National de la Résistance en 1945, au même titre que l'instauration de la Sécurité sociale. Il garanti aux travailleurs Français une protection fiable contre les aléas de leur existence jusqu'à la vieillesse sur le principe de protection des plus défavorisés.

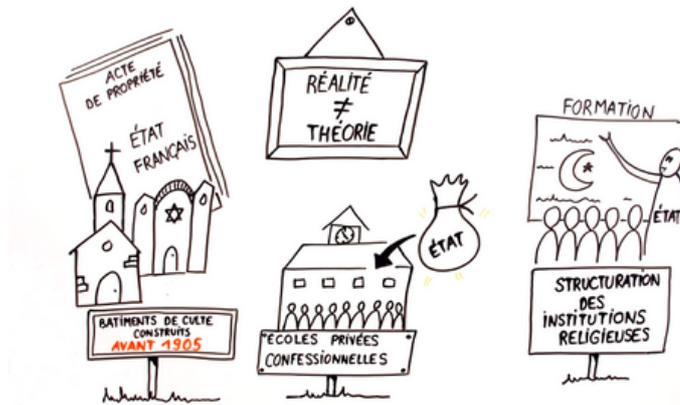
En cette année 2023, le projet de modification des mesures qui permettent une retraite par répartition juste et solidaire serait une grave atteinte contre notre République sociale. En effet, l'objectif de ces régression n'est pas d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens mais bien de faire des économies sur le coût des services publics. Et cela, pour obéir au règlement néolibéral adopté par le traité de Maastricht et imposé par le traité de Lisbonne en 2007 malgré le refus des citoyens français et néerlandais lors des référendums de 2005. Une trahison de la démocratie qui n'a pas encore été digérée et qui a détruit la confiance des citoyens dans ceux qu'ils ont élus. Les réductions des effectifs pour tous les services publics suivies du démantèlement des retraites, sont les composants des manifestations en cours.

On pourrait faire une longue liste de ces régressions menées avec la même idéologie : réduction drastique des crédits affectés de façon à les redistribuer en faveur d'une économie capitaliste à la merci des multinationales avides de dividendes pour leurs actionnaires. Avec pour conséquence une augmentation exponentielle des grandes fortunes au détriment d'un appauvrissement continu du nombre des plus pauvres. L'exemple des hôpitaux en détresse gérés par un système mercantile qui ne vise qu'à diminuer les coûts des soins en est une conséquence inadmissible du service public de Santé.

Le devenir de l'Éducation Nationale nous concerne plus directement . (Un rappel historique s'impose : voir encadré).

La rupture avec les principes fondamentaux votés de 1881 à 1882 se situe bien lors de la validation de la loi Debré de 1958 par le Conseil Constitutionnel. Depuis près de 63 ans cette loi perdure, enrichie par des additifs favorables au financement du privé. Les générations qui n'ont pas vécu notre combat contre ces lois anti laïques et qui ne connaissent pas leurs conséquences sur l'extension du système privé d'enseignement, ne relèvent aucune différence entre le service public et le privé qui ne respecte pas les principes fondamentaux : la gratuité et la laïcité. De plus la mise en concurrence des résultats scolaires a pour but essentiel de valoriser un système à but lucratif. Cela deviendra la voie royale des élites bourgeoises et cantonnera les familles pauvres à une éducation au rabais sans grand espoir de progrès social.

Sous la pression des lobbys financiers la destruction de tous les services publics est en cours depuis des décennies, la réduction de milliers d'emplois de fonctionnaires, le transfert au privé de pans entiers de ces emplois qui assuraient l'égalité de traitement des citoyens. Les plus nécessiteux et les personnes âgées abandonnés à leurs difficultés quotidiennes, ne présageant pas un avenir radieux à notre république dite démocratique, indivisible, laïque et sociale...



Rappel historique

Les bases législatives de ce grand service public remontent aux lois de Jules Ferry sous la troisième république. Elles reposent sur trois principes fondamentaux : l'obligation de l'enseignement, la gratuité et la laïcité. Ce dernier principe fut conforté par le vote de la loi de 1905 dite de séparation des églises et de l'État. Tout au long de la 3ème république seuls les établissements publics furent financés par l'État. La liberté de l'enseignement permettait aux établissements privés d'accueillir les familles désireuses mais les frais étaient à leur charge. Ceci jusqu'en 1940. Le régime collaborateur de Vichy, abroge la laïcité et l'enseignement fut établi sur la base du catholicisme jusqu'à la Libération. Dès 1945 l'Éducation Nationale fut rétablie sur ses bases laïques. En 1958 le référendum constitutionnel proposé par De Gaulle institue la Vème République. Le nouveau gouvernement dirigé par le premier ministre Debré, avec l'appui des élus de droite, fait adopter en 1959 la loi instaurant la prise en charge financière des établissements privés, pratiquement tous catholiques. Pour dénoncer cette atteinte à la laïcité de l'Éducation Nationale, la Ligue de l'Enseignement lance une pétition d'abrogation de la loi Debré qui recueille 11 millions de signatures. Elle est suivie par une grande manifestation réunissant 400 000 personnes le 19 juin 1960. Les élus républicains s'engagèrent à annuler cette loi dès qu'ils seraient redevenus majoritaires. On sait ce que ce serment est devenu en 1981 puis en 2012...

L'ACTU EN HUMOUR !

SOURCES : L'INTERNET

LE PS ÉLIT SON 1^{ER} SECRÉTAIRE

Ça va faire bizarre de voir un socialiste gagner une élection...

Oula, on n'est pas encore à l'abri d'un rebondissement !



Préparatifs de manif

OUI, BEN LA PROCHAINE FOIS, TU TE LE REPASSERAS TOI-MÊME TON GILET JAUNE !



CHEREAU

RETRAITES PEUT-ON ESPÉRER UN PETIT COUP DE FATIGUE DE L'EXÉCUTIF ?

...et...Heu...

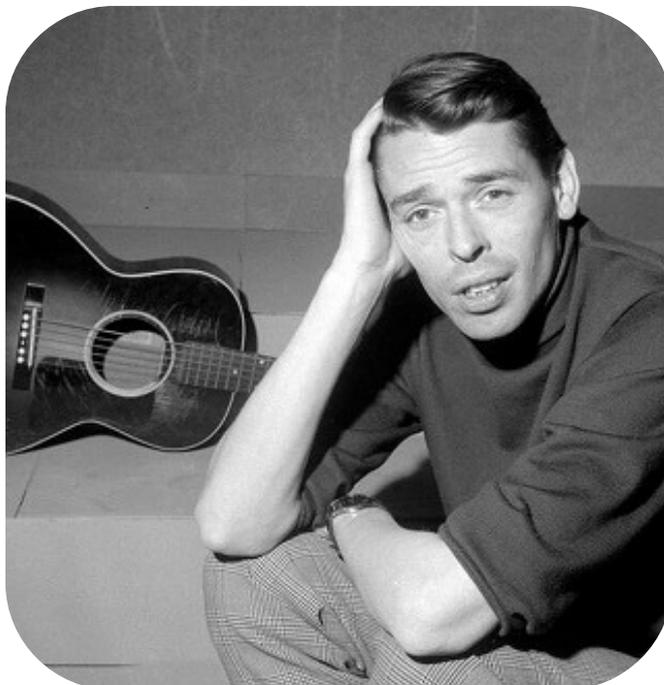
... L'ÂGE DE LA RETRAITE SERA REPORTÉ À 49.3 ANS...



GLON

LES VOEUX DE JACQUES BREL

A l'occasion de la Galette Républicaine de l'Amicale qui a eu lieu le 26 janvier, la présidente, Gaby Clouet a conclu ses vœux de bonne année par ceux de Jacques Brel en 1968.



Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer
et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres,
parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence
et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche,
à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure
et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux,
car le bonheur est notre destin véritable.

DES ALBUMS DE JEUNESSE POUR NOURRIR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

PAR RÉNO GUILLET

« Les inventeurs battent les records ! », voilà la thématique qui sera abordée au centre primaire pendant les vacances de février.

Et on le sait, pour un projet bien mené, il faut une équipe bien outillée ! Les animateurs pourront s'appuyer sur de nouveaux livres pour construire leur programme d'activités et ainsi permettre à l'enfant de « Découvrir et étendre ses connaissances sur les inventions » et de « Se dépasser seul ou à plusieurs ».

Des pépites dénichées à la librairie **La Plume** * (librairie couëronnaise), que l'on souhaite vous partager dans ce numéro.

Il y a d'abord *Les inventrices et leurs inventions* d'Aitziber Lopez et de Luciano Lozano paru en 2018 chez Les éditions des éléphants, qui brosse 15 portraits de femmes auxquelles on doit notamment la vidéosurveillance domestique, la seringue médicale ou bien encore le principe du Wi-Fi ! Et toc ! L'album est très facile à parcourir et précise le contexte dans lequel est apparue chaque invention.

Ensuite, dans la même lignée, parlons de *J'aimerais te parler d'elles* de Sophie Carquain et Pauline Duhamel aux éditions Albin Michel Jeunesse sorti en 2019, plus exhaustif, qui retrace 50 parcours féminins inspirants. A chaque histoire, l'écrivaine encourage les lecteurs à croire en eux et à dépasser l'influence du regard des autres.

Enfin, présentons *Records du monde étonnants* de Darran Stobbart et Kasia Serafin aux Editions Ubsorne qui répertorie les records « les plus grands », « les plus rapides », « les plus forts », amusant à manipuler, une quantité de fenêtres à ouvrir pour assouvir sa curiosité.

D'ailleurs, saviez-vous que le rythme cardiaque le plus rapide au monde est celui d'un pachyure étrusque ? 1 500 battements par minute, incroyable n'est-ce pas ?



* Librairie indépendante La Plume
1 rue Henri Gautier, 44220 Couëron

QUAND LA DANSE RENCONTRE LE STEEL DRUM

INTERVIEW DE MYRIAM BURGER,
BÉNÉVOLE RÉFÉRENTE DE LA SECTION STEEL DRUM

Pourrais-tu, en quelques mots, te présenter et nous dire quel est ton rôle au sein de la section Steel Drum?

Je suis Myriam Burger, une des musiciennes de l'orchestre Panacolazic, Steel Band créé à Coueron il y a une dizaine d'années. Le Steel Drum est une musique de percussion, née à Trinidad dans les Caraïbes. Nos instruments sont des tambours dont la surface martelée permet d'émettre toutes les notes d'une gamme comme n'importe quel instrument.

Et inutile d'avoir fait du solfège !

L'apprentissage est une transmission orale et visuelle : saisir et retenir une gestuelle, une phrase chantée de notes et le tour est (presque) joué !

J'ai connu la création de ce Steel Band, ses premières prestations en public. J'ai vu l'orchestre évoluer avec le départ de musiciens, l'arrivée d'autres, la recherche d'un batteur ou d'un nouveau professeur. J'ai découvert surtout sa fragilité lors de la pandémie de Covid. Cela m'a poussée à faire partie du bureau de la section Steel Drum, décidée à ne plus être une simple consommatrice de cette activité.

Ainsi, mon rôle est plus actif et décisionnel. Au delà de la diffusion d'informations, les membres du bureau doivent trouver des solutions face aux difficultés de budget, de recrutement, de recherche de prestations, d'organisation de manifestations pour faire vivre notre orchestre, le faire connaître et lui donner de la cohésion.

Comment est né ce projet de coopération entre la section Steel Drum et la section danse ?

C'est à l'initiative d'un professeur de danse de l'année dernière que l'idée est née. Au Steel Drum, certains tambours (les ténors, les seconds) jouent la mélodie donc ils font chanter le public, d'autres tambours (les guitares et basses) jouent l'accompagnement donc ils font danser le public...alors le point commun des 2 activités semble évident.

Comme beaucoup d'initiatives de l'ALCC quoi de mieux que de réunir les 2 sections Steel Drum et Danse dans une même action, chacun pouvant découvrir l'activité de l'autre et surtout apprendre de l'autre.

Comment va-t-il se concrétiser et prendre forme ?

L'essence même d'un orchestre est de se produire devant un public et la scène du spectacle de danse de fin d'année de la section Danse est une magnifique opportunité.

Les professeurs de danse ainsi que notre chef d'orchestre vont arrêter leur choix sur un ou deux morceaux sur lesquels chacun va travailler de son côté: les danseurs vont apprendre leur chorégraphie et les musiciens vont répéter leur morceaux.

Ensuite, une seule répétition suffit pour caler l'ensemble afin de présenter ce travail au public lors du spectacle de danse de l'ALCC en juin 2023. Une date à ne pas rater : le week-end du 24 et 25 juin !

Selon toi, qu'est-ce que ce projet va apporter au Steel Drum ?

Ce travail avec les professeurs de danse va nous obliger probablement à plus de rigueur, de ténacité dans l'exécution de nos morceaux pour accompagner correctement les danseurs.

Un tempo non respecté et les danseurs seront perdus...

Grâce à cette prestation alliant musique et danse, le Steel Drum est amené à être davantage connu du public. Et si celui-ci est séduit alors nous aurons réussi.

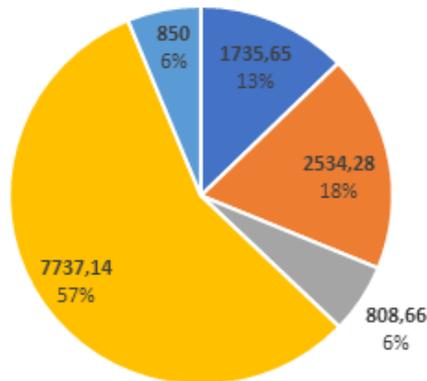


Rendez-vous les
24 et 25 juin 2023
pour découvrir le
spectacle !

BILAN FINANCIER HAÏTI 2022

PAR ROXANE CHAYE

LES AUTOFINANCEMENTS



■ Stand Haïti ■ Livres ■ Programmes ■ Manifestations ■ Dons

LES PROJETS RÉALISÉS

EN PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU HAÏTI OUEST



3 Camps d'été

2 semaines

180 enfants

4 villes

(Jérémie, Roseaux,

Baliverne et Dame-Marie

=

40 %

9400,76€

Formation des
animateurs

=

20 %



Alphabétisation
et rations
alimentaires

=

40 %

Pour nous écrire

Envoyez vos articles, blagues, jeux ou autres...

à l'adresse: accueil@amicale-laique-coueron.fr